

couverts par les directives précédentes.

maladies transmissibles

Contribution de la Communauté en faveur du Fonds mondial de la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme

Décision n° 36/2002/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 décembre 2001 (JOCE du 11 janvier 2002).

Les inquiétudes sont de plus en plus vives au sujet de l'impact des trois principales maladies transmissibles que sont le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, non seulement sur la santé, mais aussi en ce qui concerne leur incidence sur le développement économique et social et sur les efforts déployés pour lutter contre la pauvreté. La création d'un Fonds a donc été décidée pour une contribution d'un montant de 60 millions d'euros pour 2001.

en matière de lutte contre le VIH/sida et les maladies infectieuses dans les pays en développement. Dans ce cadre, il favorise et coordonne la mise en œuvre et le suivi de l'intervention d'établissements hospitaliers français et d'associations françaises auprès d'établissements de santé, y compris les centres de santé communautaire et les organisations non gouvernementales locales, de pays partenaires. Il contribue à l'animation du réseau des partenaires européens et internationaux intervenant dans ce champ d'activités et, dans ce cadre, il assure le secrétariat du Comité éthique et scientifique international (CESI). À titre exceptionnel, il peut intervenir auprès de pays étrangers participant au réseau sous forme de soutiens financiers.

Lutte contre les hépatites B et C

Le programme de lutte contre les hépatites B et C a été lancé pour trois ans et vise à mieux les prévenir en réduisant les risques infectieux, les dépister et les prendre en charge (ces infections touchent environ 1,1 % de la population française). Il préconise aussi de renforcer la recherche clinique dans le champ des essais thérapeutiques et de renforcer la surveillance de ces infections virales.

www.sante.gouv.fr/htm/actu/33

Programme national de développement des soins palliatifs 2002-2005

Trois ans après le premier plan de développement des soins palliatifs et la loi de 1999 visant à garantir l'accès à ces soins, un nouveau plan a été lancé le 22 février. Il s'articule autour de trois axes : développer les soins palliatifs et l'accompagnement à domicile ou dans le lieu de vie habituel, poursuivre le développement des soins palliatifs et de l'accompagnement dans les établissements de santé et sensibiliser et informer l'ensemble du corps social. Les mesures concernent la formation spécifique des professionnels de santé et l'organisation de la formation des membres des réseaux de soins palliatifs à domicile.

www.sante.gouv.fr/htm/actu/palliatif

Programme de prévention et d'organisation des soins pour les personnes âgées fragiles 2002-2005

Chaque année, l'espérance de vie des Français augmente, et en même temps l'âge d'entrée dans la dépendance s'élève : la moitié des personnes les plus dépendantes a plus de 85 ans. Le programme de prévention et d'organisation des soins pour les personnes âgées mis en place le 20 mars comprend trois

axes : développer les actions de prévention en direction des personnes âgées fragiles, adapter l'organisation des soins aux besoins spécifiques de ces personnes pour prévenir les risques de perte d'autonomie qui accompagnent trop souvent un séjour à l'hôpital et renforcer l'exercice de la médecine gériatrique, qui prend en compte la personne dans toute sa dimension. Ce programme intègre des volets d'éducation à la santé, des actions de formation des professionnels, une nouvelle organisation hospitalière autour de la gériatrie de court séjour.

www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/per_ag_soins/

L'infection nosocomiale sous surveillance

Le 5 mars dernier s'est tenu le colloque « L'infection nosocomiale sous surveillance ! Prévalence 2001, incidence et signalement des infections nosocomiales ». Depuis la loi du 1^{er} juillet 1998 de sécurité sanitaire, la lutte contre les infections nosocomiales est une des missions essentielles de tout établissement de santé, qu'il soit public ou privé. Un plan d'action est prévu concernant : le renforcement des structures de lutte (au niveau de l'établissement, au niveau régional et national), la diffusion de recommandations de bonne pratique, la formation des professionnels de santé et la surveillance des infections et l'évaluation des actions menées. Cet effort de surveillance s'inscrit dans la démarche d'évaluation de la qualité des soins de tous les établissements. 1 533 hôpitaux et cliniques, représentant 78 % des lits d'hospitalisation en France, ont participé à l'enquête de prévalence en 2001, contre 800 en 1996. D'autres axes de travail restent à approfondir (prise en compte des infections liées aux soins pratiqués en médecine de ville, renforcement de la communication avec les usagers et malades).

www.sante.gouv.fr/htm/actu/33

Santé publique

Sommaire 2001/4

Éditorial

- Mondialisation et santé publique : Doha, un tournant ? *J. Dumoulin*

Études

- Connaissances et attitudes du personnel de surveillance pénitentiaire face au VIH/sida : une enquête européenne, *M. Rotily, J. Prudhomme, M. Dos Santos Pardal, F. Harriga, E. Iandolo, A. Papadourakis, J.-P. Moatti*
- Étude des besoins des patients en phase avancée d'une maladie évolutive dans un CHU, *D. T. Nguyen, M. Frank-Soltysiak, M. Bisson*
- Évaluation d'une nouvelle offre de soins : la permanence d'accès aux soins de santé du CHU de Nantes, *N. Peslin, V. Pasquier, C. Plaçais, A. Coutant, C. Agard, J. Barrier, P. Lombraill*
- Épidémiologie de l'insuffisance pondérale à la naissance dans le Sahel tunisien, *M. Letaief, M.-S. Soltani, K. Ben Salem, A. Bchir*

Pratiques

- Enquête de santé perçue auprès de 3 800 adolescents d'un département français : aspects méthodologiques, *Ph. Binder, F. Chataud, S. Balima, C. Saillard, R. Taugourdeau, M. Choquet*
- Approche qualitative de la prise de conscience du risque professionnel chez les adolescents, *Y. Coppieters, D. Piette*
- Carnet de santé de l'enfant, VIH et confidentialité : pratiques et attitudes des médecins et des familles, *P. Suesser, S. Letrait, B. Welniarz*

Politiques

- La prévention du tabagisme en France au cours des années 97/99, *F. Baudier*

Lectures

Santé publique

BP 7

2, avenue du Doyen-J.-Parisot
54501 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex
Téléphone : 03 83 44 87 00